



EPA Saison 2 :

Agents publics ou privés,

C'est : «Non merci ! Sans façon !»

L'EPA ou comment passer agents et qualifications au broyeur

En complément du tract diffusé la semaine dernière, la CGT réaffirme sa position concernant l'EPA.

Pour rappel, l'EPA est avant tout un instrument d'évaluation construit autour de la seule notion de contribution individuelle à l'atteinte d'objectifs chiffrés, déterminés unilatéralement par la Direction et sur lesquels l'agent doit se justifier.

Pour la CGT, l'EPA comme outil du Référentiel des Métiers c'est tout le contraire de la reconnaissance d'une qualification acquise pour effectuer des missions correspondant à un bloc de compétences donné (par exemple le conseil à l'emploi, l'indemnisation, l'orientation...).

Dans le cadre de la classification des emplois à venir, la Direction espère nous enfermer dans des cases où les activités menées au moment M prendra le pas sur nos qualifications. Il s'agit de réduire nos métiers à une série de «gestes simples» prédéfinis qui du coup pourraient être menés à bien par n'importe qui et quasiment sans formation !

Quoi de plus simple que l'EPA pour fabriquer une fiche de poste individuelle pour chacun de nous. Pour recruter, chaque DAPE ou chef de service pourra ainsi «faire son marché» en fonction de ses besoins du moment.

La Direction a beau définir l'EPA comme *“un moment privilégié entre l'agent et son manager”*, qui a encore envie d'y croire et quels bénéfices en ont tiré ceux qui sont allés passer l'EPA l'année dernière ?...

Au vu du plan de formation 2013 et des premiers résultats de la campagne «Al-Promos», le doute n'est plus permis.

***Pour la CGT, les agents n'ont rien à y gagner,
bien au contraire.***

***Entretien ou pas, le résultat est le même !
Alors pourquoi tresser la corde pour se pendre en
acceptant cet entretien !***

***N'aidons pas la Direction à broyer nos métiers, à
transformer Pôle Emploi en chaîne industrielle de
production de services !***

Nantes, le 4 juillet 2013